

Pourquoi participer à la Collecte de votre paroisse ?

- ✚ C'est un signe de notre attachement à notre paroisse et à la vie de l'Eglise.
- ✚ Tout baptisé est concerné afin de contribuer aux aspects matériels de la mission de sa paroisse
- ✚ Nous souhaitons vivre ensemble dans une paroisse accueillante pour prier, célébrer les sacrements, écouter, transmettre, partager... La seule ressource de l'Eglise, c'est la contribution de chacun. Ni le diocèse, ni la paroisse ne reçoivent des aides de l'État, ou du Vatican pour leur fonctionnement ... Notre paroisse a donc besoin de notre soutien pour couvrir ses charges et assurer la mission de l'Eglise.

Grâce à vos contributions, la Paroisse de Sancerre arrive à équilibrer son budget

MERCI !

Collecte paroissiale et Denier de l'Eglise :

La Collecte paroissiale ne fait pas double emploi avec le "Denier de l'Eglise", puisqu'il assure le fonctionnement de la vie du diocèse et de ses services, le traitement des prêtres et l'accompagnement des prêtres âgés ou les séminaristes en formation.

Léguer à l'Eglise Catholique

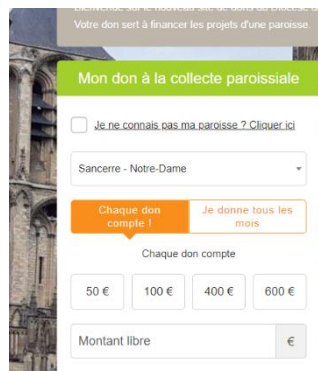
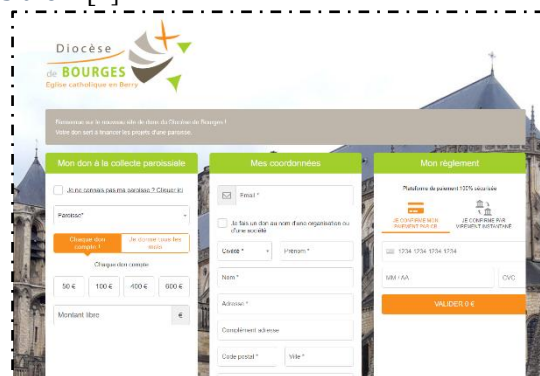
Léguer au Diocèse de Bourges : un engagement de foi. L'Eglise doit transmettre les trésors de la foi chrétienne aux nouvelles générations.

Cela suppose des moyens d'action à long terme, comme le legs ou le don d'assurance-vie ; ils sont l'expression de la volonté des donateurs de contribuer à l'avenir de leur Eglise ; Ils sont exonérés de droit de succession.

Pour verser la collecte par virement



Vous pouvez également effectuer le versement de la collecte paroissiale par l'entremise du site du diocèse de Bourges. Cette solution permet de mensualiser ce don. Cliquez sur le bouton vert « la collecte paroissiale » [1]



Vous accédez à la page ci-dessus. Suivez les consignes en choisissant la paroisse : Sancerre – Notre Dame.



CENTRE PAROISSIAL

7 Allée du Treillon 18300 SANCERRE
Tel : 02 48 79 33 52
Permanences : le matin, en semaine :
de 9h à 12h,
samedi : 9h 30 à 11h 30

paroisse.sancerre@diocese-bourges.org

COLLECTE PAROISSIALE 2025 – 2026

Paroisse Notre-Dame de Sancerre

M. Mme, Mlle

NOM :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

....

Tél :

.....

Mail :

.....

verse à la Collecte paroissiale pour les besoins
généraux de la paroisse : €

par chèque (*de préférence et solution
indispensable pour recevoir un reçu fiscal*)
à l'ordre de la Paroisse de Sancerre

et demande à recevoir :
... soit un reçu fiscal émis par le diocèse

en espèces

A adresser à :

PAROISSE DE SANCERRE
Centre paroissial
7, Allée du Treillon

18300 SANCERRE

COLLECTE PAROISSIALE

Chers frères et sœurs,

En novembre, notre paroisse lance sa campagne pour inviter à participer (en fonction de ses moyens) à la collecte paroissiale. Nous souhaitons vous remercier pour votre générosité et votre investissement dans la mission. Votre contribution est nécessaire pour la faire vivre dans notre secteur, afin de continuer à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ. Nous faisons notre possible pour être présent et accompagner les événements de la vie humaine où Dieu est là, nous le croyons. Les occasions ne manquent pas : mariage, baptême des petits enfants, éveil à la foi pour les plus jeunes, catéchisme pour les enfants en primaire, aumônerie pour les collégiens, lycéens. Nous veillons à être disponibles lors des épreuves de la vie en visitant les personnes malades ou isolées et en célébrant le sacrement des malades, ou en accompagnant les familles en deuil, notamment en préparant et célébrant les funérailles chrétiennes. Parfois, la simple écoute est un véritable partage de la foi qui nous anime.

La collecte paroissiale est directement affectée à cette mission partagée et vécue ensemble. Comme tout le monde, les conditions actuelles nous invitent à une grande vigilance dans la gestion. Concrètement, votre don est destiné à assumer les charges inhérentes à cette mission : entretiens des bâtiments, fournitures, déplacements, chauffage, électricité, eau... En vous invitant à participer à la collecte et en rappelant son importance, nous tenons encore à rendre grâce pour votre générosité et votre investissement.

Abbé Loïc JAOUANET+

Pour **2025-2026**,
le budget de la paroisse porte de
nouveaux projets tout en gardant le
souci de l'entretien des églises,
répondre aux demandes des
célébrations
(sacrements, obsèques,
fêtes de Saint Vincent)
et transmettre la foi.

M. l'abbé Loïc JAOUANET
le Conseil économique paroissial.

Déduction fiscale avantageuse :

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34 €, après la déduction ... Demandez-nous un reçu fiscal, il sera émis par le diocèse.

*Si vous estimez ne pas être concerné(e)
par cet appel, veuillez nous excuser et ne
pas en tenir compte ! Merci.*

N.B. : Pour demander des messes, voir plus loin :